

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Vers le bonapartisme...
ou vers plus de démocratie

R. LOUZON

Ceux qui n'ont pu choisir
la liberté

Hubert JAM

La réunification syndicale
aux Etats-Unis

Gustave STERN

Quatre semaines de camping
en Yougoslavie

Paul ROCHE

En Afrique du Nord
Faisons le point

SINBAD LE MARIN

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois 600 fr.
Un an 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois 700 fr.
Un an 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTral 17-08

PERMANENCE

Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 101 - Janvier 1956

Vers le bonapartisme... ou vers plus de démocratie ?

Notes d'Economie et de Politique. — Le triomphal voyage de Khrouchtchev. — Sagesse égyptienne

R. LOUZON

Ceux qui n'ont pu choisir la liberté

Hubert JAM

Quelques nouvelles du Maroc

El MOGHREBINE

La réunification syndicale aux Etats-Unis.

Gustave STERN

Propos irréguliers

R. HAGNAUER

En Afrique du Nord : faisons le point

SINBAD LE MARIN

Lettre de Tunis

J.-P. FINIDORI

A la pointe du combat laïque et syndicaliste

J. CORNEC

Quatre semaines de camping en Yougoslavie

Paul ROCHE

Lettre d'Italie : la gauche non-conformiste.

A. CARBONARO

Lettre de Grèce : la grève sans mouvement ouvrier

Manolis KORAKAS

Cercle Zimmerwald : compte rendu.

Refus de parvenir.

Les faits du mois. — D'où vient l'argent ?

— Entre nous.

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1) De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ; d'unir les militants de bonne volonté à quelque organisation qu'ils appartiennent ; de leur rappeler que le syndicat est le groupement essentiel de la classe ouvrière et son meilleur outil pour la revendication et pour la révolution ;

2) De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du patronat et du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1952 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à n'être qu'un instrument entre les mains du parti stalinien et par là de l'Etat policier totalitaire russe. La politique de la présence sans mandat ni garanties rend la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. dépendantes du gouvernement et les fait participer à son impuissance ;

3) De rappeler que l'unité syndicale brisée aujourd'hui se referra le jour où les travailleurs auront repris en main leurs organisations, mais qu'elle implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la Confédération, les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;

4) De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent

pas, au contraire. L'expérience de ces trente dernières années devrait avoir appris à tous que l'expropriation des expropriateurs ne suffit pas à assurer l'émancipation des travailleurs ; qu'il faut poursuivre en même temps, selon la formule de Pelloutier, « l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres » ;

5) De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans les diverses Confédérations et les diverses Internationales syndicales. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant pas plus son rôle avec celui du Kominform qu'avec celui du Bureau international du Travail ou de l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir, qui n'attende pas le fracas de la troisième guerre mondiale pour renouveler le geste de Zimmerwald. Chaque effort donné d'une institution gouvernementale est un effort volé au syndicalisme et à l'internationalisme prolétarien ;

6) De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ; qu'il n'a pas le droit de trahir, le jour où il a grandi, les espérances qu'il avait fait briller aux temps de sa jeunesse ;

7) Enfin de ne pas permettre que soit confondu le monde socialiste à forger avec le bagne policier du soi-disant pays du socialisme ; de maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Vers le bonapartisme... ou vers plus de démocratie ?

Ainsi donc qu'il était facile de le prévoir (1), la Chambre qui vient d'être élue au moment où j'écris est aussi vaseuse que la précédente. Ainsi que le dit un nouvel hebdomadaire, *Demain*, il y a eu dans la campagne électorale « des batailles », mais pas de « vraie bataille », car une vraie bataille ne peut avoir lieu qu'autour de grandes idées, et rien n'a été aussi absent de la récente campagne que les idées.

D'autre part, ainsi qu'il était également prévisible, le même problème de « majorité » que celui qui s'était posé pour la défunte assemblée va se poser pour la nouvelle. L'ancienne avait eu à compter pendant les trois quarts de son existence (jusqu'au ralliement des gaullistes) avec ce fait que 200 de ses membres (czaristes et gaullistes) votaient systématiquement contre tout gouvernement, ce qui faisait que, les 400 membres restant étant loin de former un bloc homogène, il suffisait qu'une partie d'entre eux soit dans l'opposition pour que le passage à l'opposition de quelques députés de la majorité gouvernementale suffise à renverser le gouvernement. Or, la situation va être la même avec la nouvelle Assemblée, où le nombre des opposants systématiques est à nouveau autour de 200 (czaristes et poujadistes).

Pour ma part, je ne vois à l'instabilité gouvernementale aucun inconvénient ; au contraire ! Voilà 80 ans que la France vit sous le régime des ministères de moins d'un an, et elle ne s'en est pas portée plus mal ; sa politique a commis moins d'erreurs, et surtout y a moins persévéré, que la politique britannique affligée de ce fléau : des gouvernements ayant la durée d'une législature.

Car l'instabilité gouvernementale présente le grand avantage d'éviter l'accumulation des conneries ; elle permet de « naviguer au plus près », de changer facilement de cap dès que le vent tourne, c'est-à-dire lorsque les situations évoluent.

Mais telle n'est évidemment pas l'opinion de nos candidats ministres. Aussi ont-ils fait porter presque toute leur campagne sur la nécessité d'une « révision constitutionnelle », dont le seul effet serait de nous mener à la dictature.

Non seulement la dissolution obligatoire de l'Assemblée nationale dans certains cas a été la seule mesure concrète qui a figuré au programme des partis de droite — Indépendants, Paysans, Edgariauristes — mais les partis dits de gauche eux-mêmes, Mendésistes et Socialistes, ainsi que le M.R.P. et les czaristes ne l'ont point expressément rejetée. Il paraît, d'ailleurs, que le chef de la coalition de « gauche », Mendès, y est personnellement très favorable. Si bien que l'on peut dire que, explicitement ou implicitement, tous les partis, ou la recommandent ou l'acceptent.

Or, si une telle disposition était votée par le futur Parlement, il est clair que c'en serait rapidement fini de la République.

Que la dissolution soit de règle dès qu'un ministère est renversé après moins de deux ans de pouvoir, comme le propose Edgar Faure, ou après que deux gouvernements auraient été renversés au cours d'une législature, comme le de-

mandent certains autres, ou enfin, qu'elle soit capable d'assurer, ainsi que le réclame Pincay, l'existence d'un même gouvernement durant les cinq années de législature, c'est la fin du régime parlementaire et la préface d'un régime dictatorial.

C'est la fin du régime parlementaire, car la définition même du régime parlementaire c'est d'être le régime où l'Exécutif est soumis au contrôle du Parlement ; or, il ne saurait plus être question qu'un contrôle quelconque puisse être exercé sur le gouvernement par le Parlement si ce Parlement doit se faire hara-kiri pour renverser le gouvernement. Un contrôle qui exige le suicide du contrôleur n'est pas un contrôle. Le jour où les députés seraient dans l'alternative, ou de cesser d'être députés, ou d'accepter tout ce que fait le gouvernement, celui-ci pourra poursuivre en toute quiétude n'importe quelle politique, si catastrophique que celle-ci puisse être. Le député qui ne sera pas d'accord grommellera sans doute, mais il n'affirmera jamais sa désapprobation par son vote, s'il sait que ce vote entraînera automatiquement la fin de son mandat de député. Il s'ensuit qu'à l'incohérence qu'on reproche à une politique fondée sur la succession rapide de divers gouvernements, succédera un entassement indéfini de bêtises, toutes plus ou moins dans le même sens, qui conduira inévitablement aux catastrophes.

En second lieu, ce régime aurait pour aboutissement inéluctable un nouveau Deux-Décembre.

Un gouvernement ne conduit pas seulement la politique générale du pays, il est le maître de l'Administration. Qu'il s'agisse de l'armée ou de la magistrature, de la police ou de tout autre service, il peut placer à leur tête et à tous les postes-clefs, qui bon lui semble, notamment des hommes qui lui soient entièrement dévoués et qui soient acquis à l'idée d'un Etat dictatorial. Or, lorsque cela est fait, un coup d'Etat peut être exécuté à coup sûr, presque sans risques ; ça ne devient plus qu'une « opération de police un peu rude ». C'est ainsi qu'avait procédé Louis-Napoléon, chef du Pouvoir Exécutif, et le Deux-Décembre montra l'efficacité du procédé. Lorsqu'on est maître, par l'intermédiaire de leurs chefs, de l'armée, de la police et de la magistrature, on peut tout se permettre (2).

C'est pourquoi, en régime parlementaire, le gouvernement est responsable, envers le Parlement, non seulement de sa politique, mais également de son administration. Or, pas plus pour un acte administratif que pour un acte politique,

(2) On objectera peut-être qu'aux Etats-Unis, où n'existe pas le régime parlementaire, l'Exécutif y étant complètement indépendant du Législatif, il n'y a pas eu, depuis plus de 150 ans que ce régime existe, un seul coup d'Etat. Mais c'est parce que, ainsi que l'a montré lumineusement Tocqueville, les Etats-Unis constituent un Etat *fédéraliste* au sens le plus complet du mot, et non, comme l'Etat français, un Etat *centralisé*. L'Exécutif fédéral y a infiniment moins de pouvoir que chez nous, étant bridé de toutes parts par les pouvoirs des Etats, des Cités, des tribunaux, etc., pouvoirs qui sont non seulement considérables, mais qui sont exercés par des organismes élus, totalement indépendants du pouvoir central, à la différence de ce qui existe en France.

(1) Voir *R.P.* de décembre dernier.

le député qui sait qu'il va perdre son mandat s'il vote contre le gouvernement, n'osera le faire. Il ne s'y résignera, dans le meilleur des cas, qu'au tout dernier moment, alors que la préparation du coup d'Etat aura été poussée à un point tel que même les aveugles ne pourront pas ne point la voir, mais alors... il sera trop tard ! Le chef du gouvernement sera en mesure de faire son coup d'Etat aussitôt la dissolution de la Chambre. Impossibilité de rectifier au jour le jour la politique suivie, même si celle-ci s'avère détestable ; impossibilité d'empêcher le gouvernement de préparer un coup d'Etat ; tels seraient donc les deux résultats de ce que l'on nous propose, et qui n'est d'ailleurs rien d'autre que ce que proposait de Gaulle. Si bien que l'on peut se demander si la fin du gaullisme en tant que parti, ne va pas, par l'une de ces ironies habituelles de l'histoire, s'accompagner du triomphe du gaullisme en tant que doctrine, par le ralliement à elle de tous les partis ! Aucun parti, au cours de cette campagne électorale, ne s'est présenté comme partisan de la dictature, mais ils sont tous en train de vouloir faire le lit de la dictature.

★★

Est-ce à dire que la constitution actuelle, que le régime parlementaire tel qu'il a fonctionné jusqu'ici, soient intangibles ? Nullement ! Mais, si l'on veut les réformer, loin d'emprunter des voies qui conduisent à la dictature, on doit choisir celles qui mènent à plus de démocratie, à un exercice plus réel du pouvoir populaire.

Le renversement d'un gouvernement par le refus d'un vote de confiance, se produit dans deux cas bien distincts.

Où bien le Parlement refuse sa confiance, généralement à la suite d'une interpellation, parce que l'administration du gouvernement ne lui plaît pas, parce que celui-ci a pris telle mesure que l'Assemblée désapprouve, ou n'a pas pris telle autre qu'elle jugeait nécessaire.

Ce contrôle du Parlement sur l'administration du gouvernement doit être maintenu tel quel. Seuls les parlementaires connaissent assez le personnel et les rouages de la haute Administration pour pouvoir juger ce qu'implique telle ou telle nomination, tel ou tel déplacement, telle ou telle « réorganisation », ou la négociation de tel ou tel accord.

Mais le Parlement peut aussi refuser sa confiance, non plus en raison d'un acte de l'Exécutif, mais à propos, au contraire, d'un acte législatif. C'est ce qui arrive lorsque le gouvernement considère qu'il ne peut plus gouverner si le Parlement vote telle ou telle loi, ou bien s'il n'en vote pas telle ou telle autre. Dans ce cas, le gouvernement « pose la question de confiance » sur le rejet ou l'adoption de ladite loi.

Eh bien ! à mon sens, c'est à ce sujet qu'il faudrait introduire une réforme démocratique dans la constitution. Lorsqu'il y a divorce entre le Législatif et l'Exécutif sur le bien ou le mal fondé d'une loi, ce devrait être au souverain, au peuple, à trancher le différend.

Que la loi lui soit donc présentée, et que ce soit lui qui décide, par voie de référendum, si la mesure proposée doit être acceptée, ou non ! Si sa décision est conforme à ce que proposait le gouvernement « pose la question de confiance » au Parlement de s'incliner ; dans le cas contraire, c'est au gouvernement à s'en aller.

Voilà et voilà comment seulement les électeurs peuvent être amenés à départager gouvernement et Parlement sans qu'il y ait risque de dictature.

Le référendum, non point un référendum d'ordre général qui peut n'être que le masque d'un plébiscite, mais des référendums particuliers portant chacun sur un point spécial et concret, sont, à la fois, une sauvegarde contre la dictature et un approfondissement de la démocratie.

Mais qui se soucie encore, en France, de la démocratie ?...

Notes d'Economie et de Politique

LE TRIOMPHAL VOYAGE DE KHROUCHTCHEV

Ce voyage de Khrouchtchev et de son officier de service aux Indes et en Birmanie a vraiment été triomphal. Non seulement par l'accueil qui a été réservé aux deux hommes par les personnalités officielles, mais surtout par l'enthousiasme de la population. C'est par centaines de mille qu'il a fallu parfois compter les foules accourues pour acclamer les Russes.

A quoi cela est-il dû ?

Sûrement pas au « communisme » des deux compères ! Ni l'Inde ni la Birmanie n'ont de sympathie pour le communisme à la sauce tartare. Le gouvernement socialiste birman a soutenu une lutte armée durant des années contre les insurgés « communistes » ; aux Indes, le parti de Nehru, qui est délibérément « anti-communiste » et traque les « communistes » à l'intérieur du pays, a le soutien de l'énorme majorité de la population ; même dans la région où les « communistes » semblaient les plus forts, dans le centre-est du Deccan, des élections récentes ont montré que le nombre de leurs partisans était bien moindre que ce que l'on croyait.

Alors, pourquoi cet enthousiasme ?

La raison en est manifeste : elle se trouve dans la crainte qu'éprouvent l'Inde, la Birmanie et tout l'Extrême-Orient de retomber sous le

joug colonial ; l'appui russe leur apparaît comme indispensable pour pouvoir se sauver d'une nouvelle domination de la part de l'Europe ou de l'Amérique.

C'est pour des raisons nationales, et non sociales, que Khrouchtchev et Boulganine ont été acclamés ; ils furent acclamés, non comme « communistes », mais comme ennemis de l'Occident. C'est d'ailleurs ce qu'avaient parfaitement compris les deux compères, dont tous les discours ne continrent jamais la moindre propagande en faveur du « communisme », mais furent toujours bourrés d'attaques contre les pays d'Occident et leur colonialisme.

Ce voyage apporte donc une confirmation éclatante à ce que nous n'avons cessé de dire ici : à savoir, que si les puissances occidentales veulent s'attirer un peu de sympathie en Asie, si elles ne veulent pas voir se dresser contre elles, en un bloc unanime soudé à la Russie, tous les peuples du sud et de l'est de l'Asie, il leur faut d'abord évacuer l'Asie.

L'évacuer totalement, c'est-à-dire y abandonner toute politique directe ou indirecte de domination ou d'influence, laisser aux Asiatiques le soin de régler eux-mêmes leurs affaires, sans la moindre intrusion européenne ou yankee.

Ce qui aurait à s'exprimer concrètement par les mesures suivantes :

1. — Abandon par l'Amérique de sa politique d'intervention en Chine et en Indochine.

Tant qu'une flotte américaine croisera dans le détroit de Formose avec ordre d'en interdire l'accès aux forces chinoises, si ce n'est à celles du mercenaire Chang Kai Shek, les Asiatiques, tous les Asiatiques, depuis les Hindous jusqu'aux Japonais, ne pourront pas ne point considérer que l'Amérique intervient dans les affaires intérieures de la Chine et qu'elle entend donc établir sa tutelle sur les pays d'Asie.

De même, tant que Washington maintiendra son protectorat de fait sur le Sud-Vietnam et soutiendra Diem dans son refus de laisser instituer des élections en juin prochain pour rétablir l'unité du Vietnam, conformément aux accords de Genève, l'Amérique ne pourra être regardée par tous les pays asiatiques que comme cherchant à maintenir par la force la division dans les pays d'Asie et à s'y créer des Etats satellites.

2. — Abandon par l'Angleterre de son intervention dans les pays du Proche-Orient, Irak, Iran et Pakistan, intervention qui est faite, à la fois, pour y assurer la persistance de régimes de féodalité et de dictature, et les englober dans une alliance militaire à laquelle elle participe elle-même et qu'elle domine.

Tels sont manifestement les deux premiers impératifs qui s'imposent si l'on veut que l'Asie cesse de craindre l'Occident et qu'elle cesse, du même coup, de s'appuyer sur Moscou.

Un second pas devrait ensuite être franchi.

Si l'Occident ne possède plus, aujourd'hui, en Asie, de vastes territoires, il y a néanmoins conservé des « bases », et notamment des bases militaires. L'Angleterre occupe Singapour et Hong-Kong ; l'Amérique l'île japonaise d'Okinawa.

Or, l'Asie ne pourra s'estimer en sûreté que le jour où ces revolvers chargés et pointés sur elle auront cessé d'être.

Il faut donc, en premier lieu, rendre Okinawa au Japon et supprimer la base militaire de Singapour.

Ensuite, si l'on estime, peut-être avec raison, qu'il est nécessaire, qu'il est d'« utilité internationale », que ces grandes places de commerce que sont Singapour et Hong-Kong continuent à jouer leur rôle d'emporium mondiaux, on pourrait alors, d'un commun accord avec les pays asiatiques, les internationaliser en les remettant, par exemple, entre les mains de l'O.N.U. — qui, pour une fois, servirait à quelque chose — afin d'en faire des centres d'échange, de navigation et de commerce ouverts à tous les pays sans distinction, sur un pied de parfaite égalité.

Tel est le programme, le seul programme qui, à mon sens, en rassurant complètement l'Asie, en la convainquant que l'Occident n'a plus aucune visée sur elle, lui permettrait d'éprouver peu à peu une certaine sympathie pour ses anciens maîtres, et l'amènerait à se détacher de la Russie, au besoin à se défendre contre elle.

L'abandon de l'Inde, de la Birmanie et de Ceylan par l'Angleterre, l'abandon de l'Indonésie par la Hollande, celui de l'Indochine par la France n'auront servi de rien pour conquérir le cœur des Asiatiques, s'ils ne sont point comblés par une neutralité absolue dans les affaires intérieures des divers Etats d'Orient et par la liquidation des derniers restants des conquêtes coloniales, car tant qu'il subsiste des séquelles du colonialisme, le colonialisme continuera à être pour l'Asie une menace, et la menace principale.

Pour porter ses fruits, toute politique doit être conduite jusqu'à son terme. Le jour où, en don-

nant à ses possessions du Moyen-Orient l'indépendance, l'Angleterre a ouvert une voie qu'il faut suivre jusqu'au bout si l'on veut en recueillir les bénéfices. Il n'y a pas de moyen terme : ou il fallait garder l'Asie, y maintenir par la force et par la terreur le régime de colonisation, ou il faut s'assurer le concours de l'Asie en laissant totalement, pleinement et sans arrière-pensée, l'Asie aux Asiatiques.

Un mot pour finir.

On objectera peut-être à l'interprétation que nous venons de donner du voyage triomphal de Khrouchchev, que la Russie est, elle aussi, une puissance coloniale, qu'elle englobe dans son empire une multitude de peuples asiatiques, et qu'il est bizarre que, étant donné ce fait, l'Asie se tourne vers elle pour la défendre contre le colonialisme.

La raison en est qu'il y a l'Asie et l'Asie. Exactement, il y a deux Asies, l'Asie des nomades et l'Asie des sédentaires ; l'Asie « barbare » et l'Asie « civilisée ».

L'Asie dont nous venons de parler, l'Asie du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient, c'est l'Asie des sédentaires, l'Asie paysanne et « civilisée », celle de l'Inde, de la Chine, des îles de la Sonde, celle qui cultive le riz, le coton, le blé, le sucre, le coprah, les « épices ».

Cette Asie-là a eu, durant des millénaires, à souffrir de l'autre Asie, de l'Asie « barbare », celle des steppes du Nord, l'Asie mongolique, qui, à maintes reprises, l'a envahie et mise sous son joug. Or, ce n'est et ça n'a jamais été que les peuples de cette Asie-là, Turcomans et Kirghiz de l'ouest, Bouriates et Mongols de l'est, qui sont ou ont été incorporés à l'empire russe, si bien que, non seulement le sort de ces peuples « barbares » n'intéresse point l'Inde, la Chine et leurs semblables, puisque ces derniers pays n'ont jamais eu qu'à en souffrir, mais que, même, le fait que ces peuples sont aujourd'hui tenus en mains par les Russes, est un facteur plutôt rassurant pour l'Asie civilisée (3) ; cela la met à l'abri d'un nouveau Baber ou de nouveaux Mandchous. « A bas la colonisation, quand c'est nous qui risquons d'en être victimes ! » Mais : « Vive la colonisation, quand ce sont nos ennemis qui sont paralysés par elle ! »

SAGESSE EGYPTIENNE

Ainsi donc, une nouvelle colonie vient de se couer à son tour le joug : le Soudan a proclamé son indépendance !

Cet immense territoire qui s'étend sur plus de 2.000 kilomètres en longueur et, en certains points, sur près de 1.500 kilomètres en largeur, sur lequel coule le Nil durant les deux tiers de son parcours, qui est habité par des peuples aussi divers que les nomades islamisés du Nord et les paysans félicistes du Sud, et pour lequel France et Angleterre ont été sur le point de se faire la guerre, a cessé officiellement d'être une colonie anglo-égyptienne, pour devenir un Etat souverain. Evénement d'importance, puisqu'il montre que l'Afrique se met, vraiment, à son

(3) Subsidièrement, et *a contrario*, il est intéressant de noter que les reporters ont signalé que les deux Russes ont été reçus avec beaucoup moins d'enthousiasme en Afghanistan qu'aux Indes et en Birmanie ; l'accueil y a été, pour le moins, très réservé, aussi bien de la part des personnages officiels que de la population. Le fait s'explique aisément si l'on tient compte que les Afghans appartiennent à l'Asie « barbare », qu'ils font partie de la même catégorie de peuples que ceux présentement soumis à la Russie ; en conséquence, la colonisation russe est, pour eux, une réalité et une menace, d'où leur froideur.

tour, à suivre les traces de l'Asie en se déli-
vrant du colonialisme.

On pouvait craindre que cette libération ne
puisse s'accomplir sans difficultés internes. On
sait, en effet, qu'il existe au Soudan, principale-
ment dans le Nord, sur les confins égyptiens, un
fort parti qui était désireux d'incorporer son pays
à l'Égypte. Et que, naturellement, ce parti était
fortement soutenu par Le Caire qui prétendait
au droit de régner sur « toute la vallée du Nil ».

Mais la sagesse du gouvernement égyptien a
évitée les complications et les conflits qui au-
raient pu survenir de ce fait et retarder ainsi la
libération du Soudan. Le parti soudanais pro-
égyptien s'est rallié à l'idée d'un Etat soudanais
distinct, sans aucun lien avec l'Égypte, et le
gouvernement égyptien a donné son accord, se
refusant ainsi aux mirages de l'impérialisme.

On ne peut que s'en féliciter.

Presque en même temps, dans un tout autre
domaine, le gouvernement de Nasser fournissait
une autre preuve de sa sagesse en décidant la
laïcisation de la justice.

Il existait, en effet, encore, en Égypte, cette
relique d'une époque révolue : des tribunaux reli-
gieux. Pour toutes les questions qui concer-
naient ce qu'on appelle le « statut personnel »
des individus, c'est-à-dire, principalement, les

questions de mariage et de divorce, c'étaient des
tribunaux religieux, composés de juges apparte-
nant à la religion du requérant, qui en jugeaient
souverainement, et cela, bien entendu, d'après
leur propre Droit canon.

Le gouvernement égyptien vient donc de sup-
primer ces tribunaux religieux : tous les litiges,
aussi bien ceux concernant le statut personnel
que les autres, relèveront désormais des seuls
tribunaux d'Etat.

Mesure dont on ne peut également que se féli-
citer.

Cette décision n'a d'ailleurs pas soulevé de
protestations de la part des intéressés, si ce n'est,
bien entendu, de la part de l'Église catholique.
Celle-ci, dont le masque « libéral » n'est porté
que dans les pays où, n'y ayant plus de privi-
lèges, elle n'a plus à les défendre, a montré en
Égypte, comme elle le montre encore plus en
Espagne, son vrai visage traditionnel, son visage
médiéval ; ses évêques ont protesté contre la
suppression de leurs tribunaux et ont décrété la
grève générale du clergé... pour la messe de
minuit ! Dommage qu'ils n'aient point décidé une
grève illimitée, pour toutes les messes ! De cela
aussi, on n'aurait eu qu'à se féliciter !

R. LOUZON.

Ceux qui n'ont pu choisir la liberté

Le samedi 12 novembre, notre camarade Karl
Fischer, militant ouvrier autrichien, parlait de sa
vie dans les camps soviétiques. Son témoignage,
dont tous ceux qui remplissaient la trop petite salle
Viger du boulevard Saint-Germain ont pu vérifier la
solidité et l'authenticité, est trop important pour que
nous puissions le passer sous silence.

En janvier 1947, Karl Fischer était arrêté à Lintz
pour « espionnage, menchevisme et trotskisme », puis
était condamné à quinze ans de travaux forcés par le
conseil extraordinaire de Moscou. Après plusieurs se-
maines d'interrogatoires nocturnes à la prison centrale
hongroise, il fut dirigé sur l'U.R.S.S. avec 2.000 dé-
tenus. Le long supplice commença. Avec 79 détenus
gardés par 4 soldats NKVD qui peuplaient un seul
wagon, il gagna en cinq jours la frontière soviétique.
De là, ils furent dirigés sur la côte Pacifique, en face
de Sakhaline, qu'ils atteignirent après 37 jours de
voyage durant lequel ils ne purent mettre qu'une
seule fois pied à terre.

Le premier camp fut un camp de transit mixte.
Karl Fischer n'y resta que 17 jours après les-
quels, avec plusieurs dizaines de milliers de détenus,
il fut jeté dans le ventre du célèbre bateau
« Jurma ». Les conditions de vie y étaient
effroyables : c'était un véritable enfer où les
détenus menaient une existence de galériens sans
rames. Le « Jurma » les déposa à **Magadan**, ville
construite sur les os des détenus. Là, ils subirent une
inspection médicale effectuée par des femmes méde-
cins russes. À côté de chaque médecin-inspecteur se
trouvait un civil : le représentant de l'un des bassins
industriels de Kolima qui choisissait sa main-d'œu-
vre. Choisi par l'un de ces « patrons », Karl Fi-
scher fut transporté en camion vers le nord, au camp
Maxime Gorki, où il vécut trois ans. Il passa deux
années dans un autre camp du même bassin curi-
fère qu'il quitta sur un ordre de Moscou. Transporté
en avion à **Magadan**, il resta quelques semaines dans
cette ville dont la population civile est constituée
d'anciens détenus, avant de partir, accompagné de
29 camarades, sur les bords de la Baltique où il « sé-

journa » une année, éprouvant cette grande joie de
n'avoir pas à travailler. Ici les « forçats politiques »
étaient surveillés par des détenus de droit commun
armés. Il passa deux nuits à la prison de Vladivostok
où des jeunes gens de 18 à 25 ans (adolescents
abandonnés) gueulaient contre le Kremlin et Staline
et chantaient à tue-tête avant d'apprendre que sa
peine était transformée en détention en prison. Il res-
ta donc trois ans à la prison d'**Alexandrov** (« isolateur
politique ») qu'il put quitter grâce à l'amnistie qui
suivit et fut déterminée par la conclusion du traité
d'Etat entre l'U.R.S.S. et l'Autriche. Après huit an-
nées passées dans les bagnes soviétiques, Karl Fischer
retrouvait la liberté.

LA VIE DANS LES CAMPS

La répartition peut ainsi s'effectuer :

- 1) 60 pour cent de détenus politiques.
- 2) 40 pour cent de droit commun.

A) Les détenus de droit commun. On les groupe en
plusieurs catégories.

a) Détenus pour brigandages et assassinats. — On
y distingue la paysannerie kolkhozienne, les ouvriers
des villes et les grands criminels. Ces derniers sont
groupés dans une organisation : « L'organisation des
brigands » possédant des statuts non écrits et régis-
sant en fait la vie des camps. Deux particularités les
distinguent : ils refusent absolument tout travail for-
cé et toute collaboration avec les administrateurs
NKVD du camp.

**b) La deuxième catégorie est constituée par la
tendance dite « Les chiens » :** ceux-là admettent la
collaboration avec l'administration NKVD. Ils se vo-
lent entre eux, se surveillent et sont très divisés. Sou-
vent des bogarres à coups de couteau éclatent entre
les « membres » de cette seconde catégorie et les
autres.

c) La troisième catégorie : elle provient des poli-
tiques. Composée essentiellement d'Ukrainiens ayant
manifesté quelque sympathie envers l'Allemagne ou
« collaboré ». Condamnés à 25 ans de travaux forcés.

leur situation est pratiquement sans issue : non considérés comme détenus de droit commun, et, en fait, pas entièrement « politiques ».

d) **La quatrième catégorie** : elle est composée d'anciens membres et responsables du parti condamnés pour fraudes.

c) **La cinquième catégorie** : c'est la masse des paysans kolkhoziens arrêtés pour vol de pommes de terre ou de sel et condamnés de 10 à 25 ans de travaux forcés.

B) **Les Politiques** : ils forment, nous l'avons vu, la plus grande clientèle des camps de travail soviétiques (60 %). On peut ainsi les classer :

a) **Les éléments communistes oppositionnels d'avant 1930** (ainsi Chliapnikov serait en résidence surveillée).

b) **Les purgés de 1936 et 1938** : 6 millions d'individus arrêtés sur lesquels il reste bien peu de survivants. Les conditions de vie de ces victimes des grandes purges étaient inimaginables. Un seul fait nous le montrera : la plupart des victimes ont vécu sous la tente à une température atteignant 50 ou 60 degrés au-dessous de zéro.

c) **Les croyants** : ils sont anticommunistes sans avoir d'opinion politique. Ils sont des « travailleurs forcés ».

d) **Les croyants arrêtés pour propagande religieuse et reconstitution d'associations.**

e) **Les étrangers.** Ici s'imposent plusieurs distinctions :

1) Les immigrés antifascistes (prison d'Alexandrov). Ils firent la grève après le rejet de leur demande de libération. Leur peine fut augmentée. Ils doivent vivre maintenant à **Katchen**.

ETAT D'ESPRIT DES FORÇATS

Il est nécessaire d'établir un parallèle avec l'état d'esprit qui régnait dans les camps de concentration nazis pour bien le comprendre. Il en ressort une différence essentielle : dans les camps nazis, il y avait des SS, mais le soir chacun recevait la même portion de soupe et de pain. Dans les camps russes règne la fameuse « compétition socialiste » que l'on peut traduire par la formule : « tu recevras plus si tu travailles plus ». Mais c'est un fait indéniable d'affirmer que la dépense d'énergie est très nettement supérieure aux suppléments alimentaires distribués. L'effort exigé pour « toucher plus » est considérable : travail normal : 75 brouettes de terre aurifère dans la journée (8 heures) pour la ration normale ; plus de 100 brouettes sont nécessaires pour obtenir un « supplément » qui vaille vraiment le coup. Certains détenus allèrent jusqu'à en charrier 125 !

La grande émotion ressentie par les détenus des camps de travail fut le débarquement américain en Corée. Ils y virent la possibilité d'être enfin libérés. Au lendemain du débarquement, des officiers de la NKVD vinrent, munis de cartes, expliquer aux détenus l'impossibilité pour les Américains de remonter en Kolima (côte Pacifique) ! L'espoir n'était pourtant pas vain ! En supposant que les Américains eussent débarqué, ils avaient l'assurance de 8 millions de sympathies, de plusieurs millions d'hommes détenus et libres décidés de marcher à leurs côtés...

LES SURVEILLANTS

Ils se divisent en deux groupes :

a) Ceux qui ne sont pas armés : anciens déportés civils et Ukrainiens des territoires de l'Ouest. Ils sont sympathiques, — et aussi mal payés.

b) Les soldats NKVD. Ils ne restent jamais plus de quelques mois dans le même camp. Au début, l'hostilité qu'ils manifestent envers les détenus est bien marquée, mais après un certain temps, les possibilités de discussion deviennent assez nombreuses et faciles. D'où les remplacements, d'où les très courts séjours des soldats dans un même camp.

LA POPULATION CIVILE

Une grande partie de la population civile manifeste une forte sympathie pour les détenus. Des « échanges » ont lieu entre la population des villes et celle des camps qui ont à souffrir d'une même « misère commune ». Ici une liberté conditionnée, là une liberté supprimée.

Karl Fischer a exposé quelques-unes des scènes qu'il avait vues ou vécues. Voyageant librement et connaissant la langue russe, il put avoir des relations assez étroites avec le peuple russe pour lequel il éprouve une très grande sympathie. Quelques faits qu'il relata avec beaucoup de sobriété le frappèrent particulièrement. En voici deux :

Un jour qu'il était de nettoyage du camp, il assista à une scène assez curieuse. Il traversait le village en camion pour aller déverser les ordures à la sortie de celui-ci. Un groupe de jeunes gens et de jeunes filles, apercevant le camion, se mirent à courir derrière... et le prirent d'assaut dès qu'il fut arrêté : il leur fallait absolument récupérer les boîtes de conserves pour fabriquer des ustensiles.

La seconde « histoire » est plus longue : c'est celle d'un paysan qui venait de tirer 10 ans. Ancien mécanicien serrurier, il se vit partout refuser de l'emploi, harcelé par l'inlassable refrain : « Va vers l'Ouest, là d'où tu viens. » Un paysan ukrainien qui se trouvait là dit aussi son mot : « En Ukraine, nous n'avons pas de sucre au prix du marché légal. » Or l'Ukraine produit 47 % de la production totale !

DES SALAIRES

La hiérarchie des salaires existe non seulement entre la base et le sommet, mais aussi dans les divers secteurs de la base. Ainsi un conducteur de locomotive gagne 1.200 roubles par mois tandis que le mécanicien n'en touche que 800 et les travailleurs du rail (équipes de jeunes filles et de femmes le plus souvent), 300 !

Qui dit travail dit salaire. Les communistes, qui ne l'ignorent pas, payent donc les travailleurs forcés. En 1949, Karl Fischer qui travaillait alors mineur touchait 45 roubles par mois. C'était alors l'époque du **rationnement**, et un kilo de pain noir coûtait 35 roubles (1). Ce salaire dérisoire correspondait à un travail considérable. En 1950, la journée de travail était de 10 heures, après elle ne sera que de 8. L'année 1952 marque une date importante dans l'histoire du concentrationnisme soviétique : c'est l'année où l'on effectuera réellement les paiements en salaires. C'est aussi l'année qui marque la suppression du rationnement. En 1952, Karl Fischer qui travaille comme manœuvre dans une usine métallurgique de Kolima touche 300 roubles par mois. Son salaire réel était de 800 roubles, mais 500 roubles étaient retenus par l'administration du camp pour ses frais d'entretien et de nourriture ! L'année 1953 est celle de l'héroïsme. C'est, en effet, l'année où éclatent les grèves de Karaganda et de Katchen, grèves indépendantes l'une de l'autre qui éclatent à des moments différents et dont la principale raison immédiate est la mort du dictateur Staline. 1953 marque aussi la révolte des Berlinoises de juin 1953. A Vorkouta, la grève se déroule de la manière suivante. A

la réclamation des grévistes exigeant une commission de Moscou étudiant leur cas, on répondit par un refus. La poursuite de la grève fut tout aussitôt décidée. Une administration autonome fut organisée, ce qui détermina l'arrivée d'une commission de Moscou conduite par Derevianko. Des concessions furent immédiatement accordées, mais elles furent jugées non satisfaisantes par les détenus. De nouvelles concessions furent alors accordées et faites réellement. Des mesures de représailles furent prises contre les me-

(1) Le marché noir était organisé par les détenus de droit commun qui pouvaient librement sortir !

neurs : ils furent dispersés et condamnés à un an de prison. Après cette grève dont on n'a pas assez souligné l'importance et qui fut suivie par des grèves organisées dans les autres camps, Moscou, qui prit peur, constitua une commission gouvernementale chargée de juger sur place le cas des détenus. Depuis la constitution de cette commission de nombreuses libérations et modifications de peine ont été effectuées. De nouvelles concessions furent faites. En 1954, les détenus politiques, en résidence dans les « isolateurs politiques », pouvaient recevoir des visites.

CONCLUSION

Il y a donc du nouveau de l'autre côté du rideau de fer. Effectivement, il y a un « tournant russe », mais celui que nous voyons n'est pas celui qu'on nous présente. Le « tournant » que nous voyons, c'est celui que nous montrons depuis plusieurs années. Avec une différence : aujourd'hui il est plus accentué. Notre « tournant », c'est celui d'une certaine « révolte » qui s'organise de jour en jour : « l'opposition » d'une nouvelle classe d'ouvriers qui a constaté la différence qui existe entre les théories marxistes et la pratique communiste et dont l'élite politique se groupe dans un mouvement conspiratif de résistance s'efforçant d'exercer son influence sur tout le personnel des entreprises industrielles du pays. Son programme peut ainsi être résumé : « remplacement de la classe parasitaire communiste à la direction des satisfaisantes par les détenus. De nouvelles concessions syndicales ; établissement des salaires et des normes de travail par les organisations ouvrières ». Parallèlement à ce mouvement se manifeste celui de l'élite intellectuelle des camps de concentration constituée d'environ 300.000 prisonniers provenant de tous les groupes ethniques de l'U.R.S.S. et parmi laquelle on trouve quelques survivants de purges de 36-38, anciens représentants de l'ancienne classe dirigeante. Au lieu de se résigner, ils ont décidé de passer à l'action et essayé d'établir un programme politique commun dont les six points essentiels seraient :

- 1) « **Les usines aux ouvriers** ». Formation de comités d'ouvriers capables de diriger les entreprises.
- 2) « **La terre aux paysans** ». Dissolution des kolchozes et désignation des comités paysans pour le partage des terres.
- 3) « **Le pouvoir au peuple** ». Elections libres et secrètes pour les assemblées nationales et organisation de plébiscites pour les peuples qui aspirent à l'indépendance.
- 4) « **Dissolution de la police secrète** ». Garantie des libertés individuelles pour tous les citoyens.
- 5) « **Désarmement total** ». Conversion de l'industrie pour la production civile.
- 6) « **Ouverture des frontières** ». Relations économiques, culturelles et politiques amicales avec tous les peuples de l'Occident.

La peur de Moscou, nous pouvons l'illustrer par les différentes amnisties qui ont suivi la mort du tyran Staline (celle du 18 septembre 1955 (2) qui s'appliquait à des prisonniers politiques et qui élargissait celle de 1953 concernant des délits politiques punis de travaux forcés allant jusqu'à 5 ans) et la réforme judiciaire actuellement en cours. **Ce ne sont pas la mesures de générosité et de libéralisme, mais mesures de nécessité.**

Si Moscou n'a pas cru durant longtemps aux larmes, elle croit trop aujourd'hui à la nécessité d'effectuer très vite certaines marches arrière pour que nous ne conservions pas le droit à l'espoir de voir, un jour ou l'autre, se réaliser entièrement notre « tournant ».

Hubert JAM.

(2) Tous les condamnés à moins de dix ans de travaux forcés pour collaboration avec l'Allemagne doivent être immédiatement libérés et recouvrer leurs droits civiques ; les condamnés à plus de dix ans voient leur peine réduite de moitié.

Quelques nouvelles du Maroc

Dans notre dernière correspondance, qui date de deux mois, nous avons laissé le Maroc « dans l'allégresse ». Et, bien que l'euphorie ne soit pas un phénomène durable en politique, ça continue.

Tous les jours, des centaines de cars, pavoisés, venant de toutes les régions du pays amènent à Rabat des dizaines de milliers de Marocains avides d'entreapercevoir leur sultan pendant quelques minutes.

Jamais l'expression trop courante de « mouvement de masse » n'a mieux convenu.

L'ordonnateur (mais non pas le créateur) de ce mouvement, bien évidemment, c'est l'Istiqlal. Le P.D.I. (Parti démocrate de l'indépendance) quoique plus ancien et fort louable, a infiniment moins d'influence.

En fait, en milieu marocain, c'est maintenant l'Istiqlal qui administre et rend la justice. (Comme il n'a pas encore pouvoir d'emprisonnement, les sentences sont d'ordre pécuniaire).

Dans mon bled, ces fonctions sont assurées par un bourgeois fort riche — et dur — qui a pour lui d'avoir fait, dans les années sombres, quelques semaines de prison à titre de trésorier local de l'Istiqlal.

...Cependant l'administration française existe toujours (en apparence) et un gouvernement marocain s'est formé (en apparence aussi). Je m'explique. L'administration française existe toujours (Résident, Directeurs, Chefs de Régions, Contrôleurs) mais cette administration n'embraye plus sur la masse marocaine. Pour « directe » que fût cette administration française, elle avait besoin de petits exécutants marocains : cheikh, mogaddem, amine, etc.

Cela est fini. Beaucoup de ces menus collaborateurs avaient été assassinés pendant la période terroriste (et surtout à la fin). Les autres ont cessé toute fonction dès que fut annoncé le retour du sultan. Sans que le mot ait été prononcé, ça a été une « désobéissance civile » de grande efficacité.

Quant au « gouvernement marocain » — tout nouveau, révolutionnaire — il a sûrement de grandes qualités, mais le défaut d'être « en l'air ». Lui non plus, il n'embraye pas. Il y a des ministres et des super-préfets, et rien au-dessous. Ce ne sont pas, par exemple, les ministres qui assureront, dans mon bled, la venue des prostituées à la visite sanitaire, chose que, depuis le retour du sultan, elles refusent à l'unanimité. Ce ne sont pas les super-préfets qui permettront aux vétérinaires de procéder à l'inspection des viandes de boucherie. Et pour briser la grève de l'impôt qui s'est spontanément déclarée en plusieurs tribus, il ne suffira peut-être pas des appels du palais impérial et des oburgations de l'Istiqlal.

...En somme nous vivons un interrègne, un état agréable d'anarchie. Mais la révolution n'est pas faite. Faire la révolution — nul n'ignore cela à la « R. P. » — c'est substituer à un appareil oppressif vermoulu un appareil oppressif solide. Le sultan n'a pas apporté le deuxième appareil. L'« Armée de la Libération », qui opère dans le Rif, l'apportera peut-être.

...En attendant, les minorités de caste (Français et Juifs) multiplient au sultan les affirmations de fidélité et l'assurance que, pendant les années d'exil, personne, au grand jamais, ne lui a été hostile !

Cependant il est clair que les Français n'ont que très peu de confiance dans les déclarations d'amitié franco-marocaine que le sultan et son fils multiplient.

Et quant aux Juifs, c'est bien simple. Dans mon bled, il y avait une trentaine de familles. Savez-vous ce qu'il en reste depuis que le sultan est revenu ? Il en reste une, ou même pas : une vieille femme et sa fille. Toutes les autres sont parties, cherchant sécurité ailleurs.

EL MOGHREBINE.

